



LABEL NATIONAL
« VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS » 2019-2020



L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES
DÉCERNE

« LE LABEL 2 ÉTOILLES »

À LA COMMUNE DE CAUSSE-DE-LA-SELLE 34380

REPRÉSENTÉE PAR M PHILIPPE DOUTREMEPUICH - MAIRE

LE 20 AVRIL 2021

LA PRÉSIDENTE DE L'ANPCEN :

S. Jane Duray

LE LABEL NATIONAL VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS EST ORGANISÉ PAR L'ANPCEN, AVEC LE CONCOURS DE

